Toulouse : squat chez une retraitée décédée, les voisins excédés réclament que le préfet de Haute-Garonne agisse

21/04/2022 à 19h30



Des ressortissants des pays de l'Est occupent illégalement une belle demeure dans un quartier résidentiel toulousain. Les riverains, excédés par le bruit et la prétendue insécurité que ces squatteurs généreraient, demandent au préfet de Haute-Garonne d'agir.

La fin de matinée approche. Deux hommes torse nu, les cheveux hirsutes, sortent de la maison de Juliette Amalric, décédée il y a peu un peu plus d'un an. Le plus jeune parle un peu français. Ce ressortissant bosnien, âgé de 30 ans, de larges tatouages tribaux sur les épaules, explique en souriant qu'il vit là « avec sa femme enceinte et leur fille » et qu'il « n'a pas pour l'instant décider de quitter le logement. » La petite famille occupe illégalement cette bâtisse située rue des Fontaines à Toulouse depuis le 11 février et l'a relookée à son goût. Le mobilier de la vieille dame jugé un peu démodé a été jeté et récupéré par les services de la Ville…Restent dans

la cour, les morceaux d'un pendule en bois de la défunte et la carcasse d'une vieille télé.

"Tout le monde en a marre"

Dans la rue, la cohabitation avec ces « nouveaux résidents »ne se fait pas sans heurts. Un habitant de la rue a filmé une des nombreuses soirées animées de ces squatteurs. Musique à fond, ambiance euphorique, chansons reprises à tue-tête rythment ses nuits festives.« Tout le monde en a marre. Il y a du tapage deux soirs sur trois, des feux de camp dans le jardin.. . Ils roulent aussi comme des fous, se garent n'importe comment », s'agace un riverain.

(…)

Retraitée terrorisée ?

Sur place, les habitants de la rue ne dressent pas un tableau aussi noir de la situation. Comme Aline, une retraitée qui habite à quelques encablures de la demeure occupée : « C'est vrai qu'il y a un ballet régulier de grosses Audi devant la maison mais je n'ai pas entendu dire qu'il y avait eu de vrais problèmes et moi personnellement, ils ne m'ont jamais rien fait… Mais c'est sûr je n'aimerais pas que des inconnus s'approprient ma maison quand je ne serai plus de ce monde. » Max Amalric, l'un des sept héritiers de la vieille dame, qui habite à Nîmes, se bat devant les tribunaux pour faire expulser le petit groupe de squatteurs.« J'attends un jugement ce vendredi (22 avril NDLR).Si la justice nous donne raison, le préfet devra ordonner l'expulsion de ces gens. Après j'ai cru comprendre qu'à Toulouse, ça peut prendre du temps. Avec le reste de la famille, on espère que cette histoire va se terminer autant pour nous que pour le voisinage. »

La Dépêche

(Merci à MarcelVincent)